

## ● Pactes d'actionnaires pour non-experts - Workshop

Co-construire un pacte d'actionnaires

Code  
**702935**

Durée  
**3 heures / 3  
heures**

Tarif Inter\*  
**450 €  
HT**

*\*Repas inclus (en présentiel)*

### **PUBLIC**

Toute personne au contact du droit des sociétés sans formation juridique particulière

### **PRÉ-REQUIS**

Aucun prérequis nécessaire

### **NIVEAU D'EXPERTISE**

Fondamentaux

### **LES POINTS FORTS**

- Apprentissage par l'action avec des exercices pratiques ciblés?
- Valeur ajoutée des échanges et du partage d'expériences entre participants?
- Possibilité de combiner plusieurs ateliers pour un parcours d'apprentissage complet

### **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### **SATISFACTION ET EVALUATION**

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos

## **Objectifs pédagogiques**

- Co-construire un pacte d'actionnaires

## **Programme de la formation**

### **Engagement**

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

### **Co-construire un pacte d'actionnaires**

Cerner le rôle et les caractéristiques du pacte d'actionnaires

- Un acte qui complète
- Un acte secret

### **Distinguez les rapports entre les statuts et le pacte d'actionnaires**

- La supériorité des statuts
- Les forces et faiblesses de chacun
- Atelier construction " Les clauses du pacte d'actionnaires " :
  - Causes relatives aux associés
  - Clauses relatives à la gestion de la société
  - Clauses relatives à l'efficacité des pactes
  - Clauses relatives à la gestion du pacte

### **Transfert**

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## **A noter**

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### **ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE**

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.



## Prochaines sessions

...

### A DISTANCE

- 12 Oct. 2026
- 7 Déc. 2026

